

4^{ème} Réunion Plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

(20 – 22/09/2012, N'Djamena, Tchad)

Accord de Rio+20 et perspectives pour l'Afrique Centrale

Présenté par

Remy MUKONGO SHABANTU

**Expert Economie Forestière
et Gestion Durable des Forêts
CEEAC**

Plan de l'exposé

1. Eléments de base de la Conférence Rio+20

1.1. Objectifs et thèmes de Rio+20

1.2. Résultats de Rio+20

2. Position de l'Afrique Centrale

2.1. Point sur la position de l'Afrique

2.2. Position de l'Afrique Centrale

3. Perspectives pour l'Afrique Centrale dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Rio+20

4. Conclusion

1. Éléments de base de la Conférence Rio+20

1.1. Rappel des Objectifs et thèmes de Rio+20

1.1.1. Objectifs:

- (i) Susciter un engagement politique renouvelé des Etats en faveur du développement durable**
- (ii) Evaluer les progrès accomplis ainsi que les lacunes et retards à combler dans la mise en œuvre des textes antérieurs sur le D.D.**
- (iii) Relever des nouveaux défis**

Éléments de base de la Conférence Rio+20

1.1. Rappel des Objectifs et thèmes de Rio+20 (suite)

1.1.2. Thèmes

- (i) Economie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté;**
- (ii) Cadre institutionnel du développement durable pour faire progresser l'action mondiale menée en faveur du développement durable**

Éléments de base de la Conférence Rio+20

1.2. Résultats de Rio+20

- « Déclaration de Rio+20 sur l'environnement et le développement durable » faisant office de l'Accord provisoire de Rio+20
- Accord sur les fondements essentiels du développement durable, entre autres:
 - ❖ **bonne gouvernance; institutions fortes et dynamiques; création des richesses; élimination de la pauvreté; équité et égalité sociale; préservation de l'environnement ; progrès constants vers la réalisation des engagements convenus au plan international, notamment les OMD.**

2. Position de l'Afrique Centrale

2.1. Point sur la position de l'Afrique

- ❖ Domaines cruciaux pour le développement durable du continent:
- ✓ Amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire; promotion de la recherche-développement et l'utilisation des biotechnologies; lutte contre la désertification et la dégradation des sols; gestion rationnelle des écosystèmes côtiers, marins et lacustres; utilisation rationnelle des ressources naturelles renouvelables; gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets; promotion du tourisme durable; gestion des risques des catastrophes naturelles, accès à l'énergie, accès à de bonnes conditions de santé et de l'éducation etc ...

2. Position de l'Afrique Centrale

2.1. Point sur la position de l'Afrique (suite)

- ❖ Réaffirmation de la reconnaissance et de l'attachement au NEPAD comme cadre du développement durable
- ❖ Reconnaissance des autres fondements essentiels du développement durable établis au plan international

2.2. Position de l'Afrique Centrale

- ❖ Souscription à la position de l'Afrique

3. Perspectives pour l'Afrique Centrale dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Rio+20

Au plan politique:

- Réaffirmation de l'engagement politique en faveur des initiatives de l'économie verte dans le contexte du développement durable;

Au plan institutionnel:

- Renforcement des capacités du dispositif institutionnel

3. Perspectives pour l'Afrique Centrale dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Rio+20 (suite)

Au plan opérationnel:

- Mise en œuvre intégrale de la politique générale en matière d'environnement et de gestion durable des ressources naturelles régionales à travers les programmes sous - régionaux adaptés aux attentes des Etats, des entreprises et des populations.

Au Plan financier:

- Soutien de la mise en œuvre du fonds de l'économie verte en Afrique Centrale
- Lobbying pour la mobilisation des financements internationaux énoncés dans le cadre du développement durable

4. Conclusion

Quelques **progrès déjà réalisés** par l'Afrique Centrale en faveur du développement durable:

- Engagement politique;
- Cadre institutionnel;
- Outils de référence pour la mise en œuvre du processus;

Pour consolider ces progrès, il faut renforcer des engagements dans l'optique de mener des actions dans tous les domaines cruciaux pour le développement durable dans la sous-région.

Merci pour votre attention